

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ..... 2192 ..... Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENTALHA MOHAMMED ABBAS / 3339A

Date de naissance : 1947

Adresse : HABIB TALEB

Tél. : ..... Total des frais engagés : 387780 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Mouna BENHADDO  
Ophtalmologiste  
16, Bis Angle Bd My Youssef  
et Hassan 1er Résidence Sidi

Tél : 05 22 58 08 22

Date de consultation : 14/10/2012

Nom et prénom du malade : BENTALHA MOHAMMED Age : 75

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

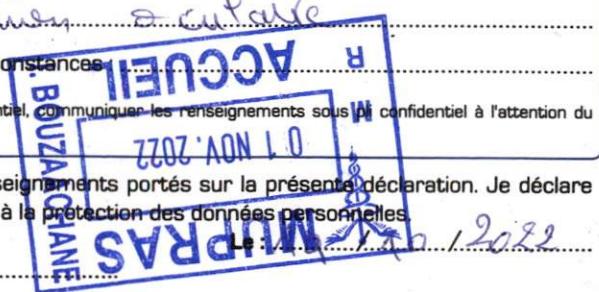
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/10/22	C3		300.00	Dr Moussa BEN HADDO Ophtalmologiste 16 Bis Angle Bd Mly Youssef et Hassan 1er Résidence Sidi Tél : 05 22 83 00 (9)

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE D'ANNA</b> DU NABIL KHALID Oued El Makhazine P. X. : Place de Verdun T. : 9.49 - Casablanca	14/10/2022	1777,80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

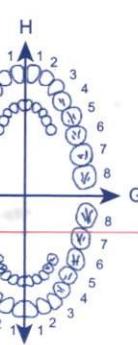
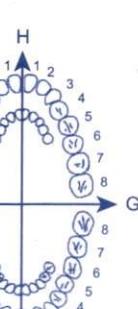
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	31/10/2022		Vers			1800,00
			+ Matrice			

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Cabinet Bidisciplinaire

## Ophthalmologie / Gynécologie - Obstétrique



Professeur Mouna BENHADDOU

الدكتورة منى بنحدو

Ex- Professeur A. à la Faculté de Médecine  
de Casablanca

Ophthalmologiste

اختصاصية في جراحة و أمراض العيون

Maladie et chirurgie des yeux-Ophthalmologie Pédiatrique-  
Strabisme-lentille de contact-Rétine

Consultation sur rendez-vous

Casablanca le :

14 octobre 2022

Professeur Noureddine MATAR

الدكتور مطار نور الدين

Professeur et Ex. Chef de service au CHU Ibn Rochd.  
Diplômé de l'Université René Descartes (Paris-France)  
et de l'Université Illinois (Chicago - USA).

Gynécologue - Obstétricien

اختصاصي في أمراض النساء و الولادة

Chirurgie et Cancérologie Gynécologique et Mammaire  
Chirurgie et Traitement de la stérilité

Consultation sur rendez-vous

الدار البيضاء في :

Mr. BENTALHA Mohammed

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs  
Organiques Antireflets

VL : OD = (- 1.25 à 110°)

OG = - 1.25 (- 0.50 à 90°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 2.25



Dr MOUNA BENHADDOU  
Ophthalmologiste  
16, Bis Angle Bd My Youssef  
et Hassan 1er Résidence Soror  
Tél : 05 22 88 08 08

# FOCOOPTIC

**Opticien Optométriste  
Adaptation de Lentilles de contact  
Diplômé de Bruxelles**

514, Rue Goulimma - Résidence Hanane Jassim

Bourgogne Tél & Fax : 05 22 26 94 36 - Casablanca - E-mail : focoptic@yahoo.fr  
PATENTE 35403681 - IF 401060710 - CNSS 6378542 - RC 261114 - ICE 000416751000014  
N° d'autorisation d'exercer 2726

**FACTURE N°** 0004108

Casablanca, le : 31/10/2022

Nom : BENTALHA Prénom : Abd

Numéro de Nomenclature : OD ..... OG .....

Quantité	Désignation	P.U	P.T
2	Mouture	400,-	800
4	Vénes Organiques	250,-	1000,-

Total : ..... 18.00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Arredez la présente facture à la somme de :  
Huit cent chs J. P.

# Cabinet Bidisciplinaire

## Ophthalmologie / Gynécologie - Obstétrique



Professeur Mouna BENHADDOU

الدكتورة منى بنحدو

Ex- Professeur A. à la Faculté de Médecine  
de Casablanca

Ophtalmologiste

إختصاصية في جراحة و أمراض العيون

Maladie et chirurgie des yeux-Ophtalmologie Pédiatrique-  
Strabisme-lentille de contact-Rétine

Consultation sur rendez-vous

Casablanca le :

14 octobre 2022



Professeur Noureddine MATAR

الدكتور مطار تور الدين

Prefesseur et Ex. Chef de service au CHU Ibn Rochd.  
Diplômé de l'Université René Descartes (Paris-France)  
et de l'Université Illinois (Chicago - USA).

Gynécologue - Obstétricien

إختصاصي في أمراض النساء و الولادة

Chirurgie et Cancérologie Gynécologique et Mammaire  
Chirurgie et Traitement de la stérilité

Consultation sur rendez-vous

الدار البيضاء في :

Mr. BENTALHA Mohammed



14870 x 10

TRAVATAN BACK FREE

1 goutte soir 9h, dans les deux yeux, pendant 6 Mois

10 boites



13500 x 2

EOLE DUAL

1 goutte 3 fois / j, dans les deux yeux, pendant 2 Mois

FRAKIDEX POMMADE



13500 x 2

1 app le soir sur les paupières, dans les deux yeux, pendant 15 jours

1727,70  
FRAKIDEX Pom. Optha. 5 g  
Distribué par : ZENITHPHARMA,  
96 zone industrielle Tassila Inezgane,  
Agadir- Maroc. PPV : 20.80 dh  
AMM N°30/19/DMP/21/NRQDNM

PHARMACIE D'ANFA  
LAHLOU NABIL KHALID  
75, Place Oued El-Makhzen  
des 27, 28, 49 - Casablanca

PPC: 135,00

LOT E 04 21  
10/2024

Dr MOUNA BENHADDOU  
Ophtalmologiste  
16, Bis Angle Bd My Youssef  
et Hassan 1er Résidence Soro  
Tél : 05 22 88 08 08

PPC: 135,00

LOT E 04 21  
10/2024

135,00

05 22880808 16 مكرر، زاوية شارع مولاي يوسف وشارع الحسن الأول - إقامة صرور- الطابق الأول ( قرب قنصلية أمريكا) - الهاتف/الفاكس :  
16 Bis, Angle Boulevard Moulay Youssef et Hassan 1<sup>er</sup> - Résidence Sorour - 1<sup>er</sup> étage (Près du consulat USA ) Tél/Fax : 05 22880808

GSM : 0666895515 / E-mail: noureddinematar@gmail.com - mounabenhaddou@gmail.com



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M.N°54/13 DMP / 21 / NCV  
PPV : 148,70 DH



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 30/20/DMP/21/NRQDNM  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 30/20/DMP/21/NRQDNM  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 30/20/DMP/21/NRQDNM  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M.N°54/13 DMP / 21 / NCV  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M.N°54/13 DMP / 21 / NCV  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 30/20/DMP/21/NRQDNM  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 30/20/DMP/21/NRQDNM  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 30/20/DMP/21/NRQDNM  
PPV : 148,70 DH

406152 MA



6 118001 070619  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 30/20/DMP/21/NRQDNM  
PPV : 148,70 DH

406152 MA